

Bref portrait

Appenzell Rhodes-Extérieures est l'un des 26 cantons (États fédérés) de la Suisse. En termes de population, c'est l'un des plus petits cantons. Typique d'Appenzell Rhodes-Extérieures, ce sont les traditions vécues et la diversité naturelle régionale.

Nombres et faits

Le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures compte plus de 56 000 habitants, dont près de 18 % sont des ressortissants étrangers. Le canton, qui s'étend sur 243 km², comprend 3 districts et 20 communes. La principale commune est Herisau. La langue officielle est l'allemand.

Vivre ici est un privilège. Des villages charmants, nichés dans les douces collines préalpines, offrent des possibilités uniques d'être à l'écart du tumulte tout en restant proches des centres.

À Appenzell Rhodes-Extérieures, nous avons :

- une économie robuste et stable ainsi qu'un faible taux de chômage
- un paysage magnifique et des offres touristiques passionnantes
- des traditions vivantes
- impôts stables et faibles
- des coûts de location et de construction abordables
- un bon réseau de transport
- un système de santé et d'éducation bien développé

La population, l'économie et la politique sont marquées par une collaboration constructive et un dialogue ouvert. Cela constitue la base pour façonner durablement l'avenir des cadres de vie à Rhodes-Extérieures. Pour une belle cohabitation, tout le monde est nécessaire !

Histoire

Appenzell Rhodes-Extérieures a été créé en 1597 par la division du territoire d'Appenzell en une partie réformée (Rhodes-Extérieures) et une partie catholique (Rhodes-Intérieures). En 1513, Appenzell est devenu membre de la Confédération suisse. La production textile a marqué le développement économique à partir du 16ème siècle.

Des étapes importantes ont été la première constitution cantonale en 1834 et la construction ferroviaire entre 1875 et 1913. Au 20ème siècle, le canton a connu des progrès politiques significatifs : en 1934, le premier conseiller fédéral des Rhodes-Extérieures a été élu, en 1972, les femmes ont obtenu le droit de vote communal, et en 1989, le droit de vote cantonal.

Mœurs et traditions

Comme si le temps s'était arrêté !

Nulle part ailleurs en Suisse, les traditions et les coutumes ne sont aussi intensément vécues que dans le pays d'Appenzell. À partir de la mi-mai, les Sennen (éleveurs) montent à l'alpage dans leurs costumes traditionnels avec les animaux. Portant le Kranzrock (jupe traditionnelle), ornés de bijoux en kamee et du Mailändertuch (foulard coloré), ils se rendent à la « Stobete », une joyeuse fête avec de la musique à cordes. Et en automne, les plus belles vaches sont élues lors des expositions bovines. Nos traditions nous accompagnent tout au long de l'année.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.hallo-ar.ch/fr/canton-dappenzell-rhodes-exterieures/bref-portrait